Far J. L. ONORATO

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

🦫 Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE. ANNUNCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B. No. 105,112. — John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décêdée de John Galas.

Aux derniers et plus hauts preneurs: Maison simple, 3606, avenue st-Claude: maison double, 3610-12, avenue St-Claude: maison double, 1025-27, rue Congrés, et deux lots sur la rue Congrés, entre l'avenue St-Claude et la rue A l'encan, le BEUDI, 16 juillet 1911, à mid1, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

dans le Troisième District de cette ville, dans l'Het No. 357, borné par St-Clat, ée, Congrès, Indépendance et Remparis, les dits lots ctant désignés par les Nos. 15 et 16 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 26 Janvier 1848, et déposé en l'étude de H. Paul Claire, feu notaire en cette ville, sons le numéro 47 de son livre de plans No. 5; les dits lots sont contigus, et mesurent chacun en mesure

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'encan, le BEUDI, 16 juillet 1911, à mid1, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

D'après et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Bivison B dans l'affaire initialée John Brecher.

Pos. Herithers de Julia Brecher. épouse dérédée de John Galas, dossier No. 165,112, le dit jugement lu, Fandu et signé en cour ouverte, le 4 juin 1913, et signée en cour ouverte, le 4 juin 1913, et signée en cour ouverte, le 4 juin 1914, et signée en cour ouverte, le 4 juin 1914, et signée en cour ouverte, le 1 juin 1914, et signée en cour ouverte, le 1 juin 1914, et signée en cour ouverte, le 1 juin 1914, et signée en cour ouverte, le 1 juin 1914, et signée en cour ouverte, le 1 juin 1914, et course les daisses et amélorations qui fonte, le JEUDI, lo juillet 1914, A lonorré par les rues St-Claude, Remparts, comme par les rues St-Claude, Remparts, des numéros un et deux sur un plan de la dite subdivision, qui est exhibé sur les heux de la vente.

Conditions—Au dernier et plus haut juin 1914, et courrir le coût de la vente, acte devant Charles L. Le Peux certains lots de terre avec toutes les batisses et amélorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans le Troise de la vente devant Charles L. Deux certains lots de terre avec dans l'étude de T. Guyol, feu de posé en l'étude de T. Guyol, feu de sactes de vente devant Charles L. Le peux certains lots de terre avec toutes les batisses et amélorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans l'étude de T. Guyol, feu de face à la rue Cougrés, sur une profondeur de quarre-vingt-das herre avec deux lignes entre lignes e

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. Succession de Michael J. Joyce. No. 104,708, Division D, Cour Civile de District. Le MARDI, 21 juillet 1914, & midi, à la Bourse des Propriétés Foucières, 311, rue Baronne, je, David H. Culligan, vendrai à l'enchère publique, da propriété décrite ci-aprè

PROPRIETE FONCIERE. PROPRIETE FONCIERE.

1.—Un certain lot de terre, ainst que
toutes les bâtisses et améliorations qui
k'y trouvent, et tous les droits d, vole,
privilèges, servitudes et avantages qui y

neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par la numéro municipal 2732, rue Bienville.

2. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses at améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de vole, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre A sur le croquis délà mentionné, fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot de terre commence à une disdit lot de terre commence à une discents sofrante-peuf pieds. neuf pouces et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face la rue Bienville, la meme largeur à trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et padlèles, et est composé de la partie la us grande du lot original No. 7. Les batisses sur le dit lot de terre sont dé-signées par les numéros municipaux

signées par les nume 2736-2738, rue Bienville. \$736-2738, rue Bienville.

3.—Deux certains lots de terre, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Deuxième District ale cette ville, dans l'Het No. 363 (autre-Froad, White, Custom House (mainte-mant iberville) et Bienville, et désignés romme lots Nos. 5 et 6 sur un plan il Edgar Pillé, voyer, daté du 9 juillet 1895, dans les archives de l'étude de E. 1895, dans les archives de l'étude de E.
L. Sansum, ancien notaire en cette ville.
Comme plan No. 9, chacun mesurant trente pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville, sur cent deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Deux certains morceaux de terre situés dans le même district et ilet, désignés comme partie arrière des lots Nos. 5 et 6, mesurent chacun trente pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Bienville, et cent deux pieds de la ligne de la rue Rienville, sur trente-deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant la partie arrièrée des lots. formant la partie arrièree des lots. noutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de vole, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé le Deuxième District de cette ville. dans l'ilet désigné par le numéro mu-nicipal 363, borné par les rues Custom House (maintenant Iberville). White, Hienville et Broad, laquelle portion de terre est formée de la partie antérieure qui lot désigné par le numéro 33 sur un plan de F. N. Tourne, daté du 15 mars 1864, et déposé en l'étude de S. Magner, No. 79, et mesure trente-deux pieds, payer, et mesure trente-deux pieds, payer, et meur pouces et demi de face à la rue pouces et demi de face à la rue pour pouces et demi de face à la rue pouces et demi de face à la rue pour pouces. Les bâtisses sur le dit loi de terre sont désignées par les nuéros mu-

nicipaux 214 et 216, rue White. 5.--Un certain lot de terre, ainsi que 5.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les baiisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits de vole, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefols Custom House), Rochebiave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage fait las Geo de Armas voyer et ingénieur. par Geo. de Armas, voyer et ingénieur felvil, daté le 9 juin 1913, d'après lequel erroquis le dit lot A forme le coin des rues lberville et Rocheblave, et mesure rites inervine et Rochebiave, et inesure vingt-neuf pieds cinq pouces de face à l'a rue iberville, la même largeur à l'ar-rière, sur une profondeur de cent pieds, entire lignes égalex et parallèles, et de face à la rue Rochebiave étant composé la totalité du lot original No. 12 et e partie du lot No. 11. Les bâtisses r le dit lot de terre sont désignées r les numéros municipaux 2437-2439,

6.-Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de vole, privilèges, servitudes et avantages y ap-partenant de quelque façon, situé dans de Second District de cette ville, dans l'Îlet No. 305, borné par les rues (ber-ville (autrefois Custom House), Rochepartenant de queque raçon, situe dans i rouvein, et les uroits, passages, priviele Second District de cette ville, dans
lilet No. 305, borné par les rues liberville (autreciois Custom House), Rocheblave, Tonit et Bienville, désigné par la
ettre B sur le croquis déjà mentionné
et certificat d'arpentage fait par George
de Armas, voyer et ingénieur civil,
d'après lequel croquis ne dit lot comrence à une distance de vingt-neur
rpieds ciup pouces du coin des rues
liberville et Rocheblave et mesure vingtgiéeds sept pouces de face à la rue Ibersilie, la même largeur à l'arrière, sur
lime profondeur de cent pieds, entre
liknes égales et parailèles. Les bâtisses
es parailèles, étant à une distance de soiriage numéro municipal 2435, rue Iberville.
Conditions—Comptant un tiers, ou
le deux années: la partie qui est à créle le vingt-neur
conditions: Un tiers ou rins au
l'init of cette ville, dans l'Itel No. 403, borné
par les rues Claiborne, Gasquet et
les droits, voles, privileges, servitudes
de cette ville, dans l'Itel No. 403, borné
les droits, voles, privileges, servitudes
de rouveil origans.

L'ile No. 305, borné par les rues de cette ville, dans l'Itel No. 403, borné
les droits, voles, privileges, servitudes
de cette ville, dans l'Itel No. 403, borné
les droits, voles, privileges, servitudes
de rouveil origans.

L'ile No. 305, brité par les rues améhorations qui s'y trouvent et
les droits, voles, privileges, servitudes
de rouveil origans.

L'ile No. 403, borné
les droits du mid, la propriété suivante, decrite à savoir:

L'ile à savoir:

L'ile à savoir les deux originame portion de terre, avec
les améhorations qui s'y trouvent et
les droits, voles, priviléges, servitudes
de rouveil origans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Servier 1884, d'engéme de l'estre les l'estre de la Nouville, dans l'Itel No. 162 (autrefois Mashingent de paraileis.

L'es de l'es droit de cette ville, dans l'ile à savoir

L'ile à savoir:

L'ile Common de terre, avec
les droits de l'estre les l'estre de l'estre de l lus, le solde payable dans une, ou lus, le solde payable dans une, devant porter un dit. y en ayant une, devant porter un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, et devant être-mise en sécurité par les clauses d'hypothèque qui sont habituelles, de même que le pacte de non-altenando, une provision nour l'assurance de la propriété A faveur des billets hypothéquaires et pour le palement du dix pour cent de pages d'avocats dans le cas d'empèche-ment; l'acquereur devant assumer le

Jum 14 21 28-juillet 5 12 19 24

PAR CARRERE & CARRERE.

rue Baronne. Succession de Abner A.
Parker. No. 107,807. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, Division D.
Le JEUH, 7 juillet 1914, à midi, à la Hourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 18 avril 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.
Le JEUH, 7 juillet 1914, à midi, à la Hourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 18 l'affaire ci-dessus intitulée, je procèdera à vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut preneur, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les baitsess et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans l'Illet borné par les rues Union (maintenant Touro), Good Children (maintenant St-Claude), Love (maint privilèges, servitudes et avantages qui y privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Second District de cette ville, en vertu de et obéissance à un ordre issu. daté et signé le 18 avantages qui y de cette ville, en vertu de et obéissance à un ordre issu. daté et signé le 18 avantages qui y de cette ville, en vertu de et obéissance à un ordre issu. daté et signé le 18 avril 1911, par l'Honorable l'orter Parker, juge de la Cour Civile de District de cette ville, au vril 1911, par l'Honorable l'orter Parker, juge de la Cour Civile de District de cette ville, en vertu de et obéissance à un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, procèderat à vendre la propriété suivante, décrite à savoir: l'avante, décrite à savoir de la proprièté dans le Trolsième District de cette ville, autorisé dans et pour la Paroisse d'ordien autorisé dans le Trolsième District de cette ville, en vertu de et obéissance de le pour la Paroisse d'ordien avoir et ingénieur civil, daté du 9 juin 1911, par l'Honorable l'ordien, Division D. je, Ernest A. Carrère, encanteur dument d'arpentage fait par Geo. de Armas, procèderat à vendre la propriété suivante, décrite à savoir:

L'avante, provent et ingénieur civil, daté du 9 juin 1911, par l'Honorable l'ordien, Division D. je, Ernest A. Carrère, encanteur dument d'arpentage fait par Geo. de Armas, procèderat à vendre le propriété suivante, décrite à savoir:

L'avante, provent et ingénieur civil, daté du 9 juin 1911, par l'Honorable l'ordien, Division D. je, Ernest A. Carrère, encanteur dument d'arpentage fait par Geo. de Armas, procèderat à vendre l'argent et bis noit de cette ville, autorisé dans le Second à la rue d'avantages qui s'un croquis et l'avante, décrite à savoir:

L'avante, privale de l'avante de cette ville, autorisé dans l'elevant Armas voyer le 26 mars 1900. Leque l'avante, décrite à vendre l'avante, décrite à vendre l'avante d'avante d'avante

the sols P a T, compris, se toucher the incompanies of the sure of e cent vingt pieds entre lignes paral-les, le lot T formant le coin des rues Walnut et Ferdinand. Walnut et Ferdinand.

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Etet horné par les rues Coliseum, Antonine, Amelia et chestnut, désignés Hufft, Encanteur. commine lots Nos. A et B sur un croquis fait par C. Uneas Lewis, députe voyer de ville, le 17 avril 19t, et mesure comme suit: Le lot A, 5 pieds de face à la rue collicum, 54 pieds, 6 pouces et 6 lignes

consolur, as piedes à poures et e marca a l'arrière, sur 122 piedes à pouces de profondeur sur la rue Anielia, et 121 piede 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot 6, representant une propriété totaliquent non-améllorée.

Le lot B mesure 42 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Coltseum, avec la même largeur à l'arrière, et sur une profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Autonne, de 121 pieds 8 avec avec avec mollorations.

chambres, bains, gaz, égonts, eau de ville et cabinets pour domestique. Conditions—Un tiers ou plus au comptant, le reste en une année, ou une et deux années, an gré de l'acquerenr. la partie à crédit, s'il y en a une. devant être représentée par des billets de l'acquéreur grevés d'un intérêt de s pour cent par an jusqu'à paiement, les actes de vente contenant toutes les ate contenant toutes les sécurité habituelles, ainsl que le transfert des polices d'assurances et dix pour cent pour honoraires d'avo-cat en cas de procès, passés devant John Davey Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra aussi assumer et quéreur, qui devra aussi assumer et payer, en plus du prix d'achat, les lin-pois pour 1914 et coûts de tous certifi-cats; dix pour cent de dépôt au mo-ment de l'adjudication, en à-compte à

CARRERE & CARRERE, Encanteurs. 806, Rue Perdido. DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avo-ats. juin 5-7-14-21-28—juillet-3-7

ParKERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau, No. 339 rue Carondelet. rue Carondelet.

Le JEUDI, 2 juillet 1914, 3 midi, 4 la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Bourbon, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 28 mai 1914, de l'honorable Cour Ci-vile de District pour la Paroisse d'Or-léans, dans la succession de Margaret Reilly, No. 108,688, Division B, la pro-perlété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec foutes les bâtisses et améliorations qui s'y frouvent, et les droits, passages, priviléges, servituées et avantages y appar-

nue Tulane.
Conditions: Un tiers ou plus au composée de la mottié face des lots composée un an de crédit ou à un, deux et rois ans, à la volonté de l'acquéreur, l'acc du lot No. Quinze, contigu au lot No. Quatorze sur un plan de H. C. la partie de la dite vente qui soit à No. Quatorze sur un plan de H. Grédit devant être mise en évidence par l'acquiéreur sur des billets à son ordre l'acquiéreur sur des billets à son ordre et endossés par lui, portant un intérêt l'et 7 pour cent par an de la date de l'acquiére pour cent par an de la date de l'acquiére paranti par une hypothèque spéciale et originaux Nos. Douze, Treize et Quarannii par une hypothèque spéciale et torze mesurent chacun trente pieds de Cohligation et privilège du vendeur sur

pour le paiement du dix pour cent de gages d'avocats dans le cas d'empèchement. l'acquéreur devant assumer le politation et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec pacte de "nongrée la date de cession des actes de vente; de la date de cession des actes de vente; de la date de cession des actes de vente; d'es billets hypothequaires devront être d'adités le même jour que les actes de vente; de vente l'acquéreur devra payer les actes de vente; de vente devant E. M. Siafford Esq., house d'achat au moment de l'adjudication chez DAVID H. CULLIGAN Encanteur.

E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, and the la vente devant au moment de l'adjudication chez promiser et par dessus le montant de son outre et par dessus le montant de l'adjudication, devra faire de la vente. L'acte de veute devant M.

LOUIS KNOP, Sherif Civil Parotase d'Orléans. iéreur. PARKERSON & PARKERSON, Avocata.

mai 31-juin 7 14 21 28-juillet 8

III.—Un rectain toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Trotsième District de cette, vélle, dans l'Ilet borné par les rues Congrès, ludépendance, Remparts et St-Claude; le dit lot mesurant trente-huit pieds, un pouce et mesurant trente-huit pieds, un pouce et dans da face à la rue Congrès, sur FRANK N. BUTLER, Avocat pour Cexe

Mme Aline Bass, épouse de George R. Reid, vs. George R. Reid, son époux. No. 100,606 — Division A, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par LOUIS HUFFT

Vente pour succession. 16 sites pour constructions, sur les rues Audubon et Wainut. Rues et trottoirs pavés. Cottage isolé, 3634, rue Collseum, coin de la rue Antonine, avec le morceau propre à être construit qui le touche, au coin des rues Collseum et Amelia. Voyez les plans à la Bourse.

LE AEUDI. 7 JUILLET 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne. Succession de Ahner A. Parker. No. 107,807. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, District pour la Paroisse d'Orléans.

vingt pieds entre lignes parallèles, le lot A formant le coin des rues Audubon et Ferdinand.

Les lots E à J, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face de la rue Audubon sur une profondeur nuel de la late de l'adjudication jusque ent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les lots K à L, compris, se touchent lèles.

Les lots K à L, compris, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face et magneting par un engagement de l'acquereur et une hypothèque spéciale et magnetis lots les clauses. l'encanteur au moment de l'adjudica tion, et les impôts et revenus apparts

vente devra être signé par le dit Lois Hufft, Encanteur. A. J. PETERS, Avocat pour la de manderess LOUIS HUFFT, Encanteur. 31 mai-juin 7 11 21 28-juillet 2

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano "Wellington" de va-

Cable Piano Company vs. Benton T. Hal-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans -- No. 107,995 -- Lu vertu d'un writ de fleri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'euchère pis-l'procéderal à vendre à l'euchère pis-l'blique, dans les locaux désignés ci-l'après, le MARDI, 30 juin 1911, à 19 h, 30 [a. m., la propriète suivante, décrite à l'aprète.

Dans mon magasin, Nos. 508-512 Chartres: Un piano "Wellington," style A, buis d'acajon. Saiste dans l'affaire ci-dessus. Conditions-Comptant sur les Heux. LOUIS KNOP.

Short Civil Paroisse d'Orleans jum 19 20 21 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un morceau de terre de valeur sur une profondeur de quatre-vingtquinze pleds et face à la rue Poplar (propriété de coin), dans l'îlet des rues Plum et Fern.

Edwin J. Prinz vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la peroisse d'Orléans -- No. 108,533 -- En vertu d'un writ de saisle et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Ci-vile de District pour la Paroisse d'Orvite de District pour la Paroisse d'Or-léans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'encan publie, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 3ii rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1916, à midl, la propriété suivante, dé-crite à savoir: L'ne certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et

LOUIS ENOP,
Sharif Civil Paroisse d'Orléans.
EDWARD RIGHTOR, Avocat pour le mai 20 81-juin 6 13 20 27-juillet 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Muie Maria Tinerello. YOUR CIVILE DE DISTRICT DOUR la Pa roisse d'orléans No. 109,074 — Di-vision C — Attendu que Carlo Time-rello a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'adninistration dans la succession de Mine Maria Tinerello, decédec, intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit

Succession d'Isaac Delgado. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAroisse d'Orlèans — No. 99,304 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire
et à toutes autres personnes intéressees
d'avoir à déduire dans les dix jours qui
suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)
pour lesquelles le compte de la plantation Albanie pour le mois de juin 1911, présenté par Geo. W. Boucher. Samuel Snodgrass et Geo. O. Allain, exé-cuteurs testamentaires de cette succescuteurs testamentaires de cette auccession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL. Greffier.

JOHN DYMOND, JR., Avocat. juin 25 29-juillet 4

Summerion de William D. Dow. COUR CIVILE DE DISTRICT pour 18 paroisse d'orièans — No. 109,050 — Di-vision D Attendu que Emily Tessier, veuve de William bavid bow, ex-pre-senté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administrabut d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William D. Dow, décèdé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesqueties il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL. Greffier.

TESSIER & TESSIER, Avocats. Juin 26 3 -- juillet 5

Succession de Michael Cramond. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans - No. 101,958 - Division D - Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et ne aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les rai sons (s'ils en ont ou petivent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par MHe Ellen Cramond, exécutrice lestamentaire de cette succession, ne serant pas approuve et homologué et les fonds distribués conformement au dit compley Par ojure de la Cour.
HOMAS CONNELL, Greffier. SUTHON & LOOMIS, Avocats, juin 26/30 -juillet 5

Succession d'Edward A. White. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'oriéans — No. 107,961 4 Di-vision A — Avis est par le présent donne aux créanclers de cette succession et a toutes autres personnes intéres sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présente par Miné Amette White Foise, éponse d'Abner A. Foise, dument auto-risée co-détans, exécutrice de cette sucression, ne serait pas approuvé et he-mologné et les fonds distribués con-formement au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. LEWIS, Avoca

VENTES PAR LE CONSTABLE ANNONCE JUDICIAIRE

Michele Lotaso vs. J. Victor. PREMIERE COUR DE CITE de la Nonsie cité pour la Paroisse d'Orléans, dans 44e CHe pour la Paroisse d'Orieans, dans l'affaire ci-dessus initiulée, le procèderai à vendre à l'enchere publique dans mon migrasm, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le MANOI, 7 juillet 1914, à 11 houres du matin, la propriété suivante, décrite à savoir.

That is, in property of the same of the sa Saiste dans re proces ... Conditions — Comptant. P. McGILL.

P. MrGHL., Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans. jmn 26-juillet 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Ranch vs. Henry Kilborn. PREMIERE COUR DE CITE de la Non-velle-orieans - No. 63.911 - En velle-orieans — No. (3.941 — En vertu d'un writ de fieri factas qui m'a de adressé par l'Honorable Première cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mitulée, le procederar à vendre aux encheres publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 s Qui in a i No. 100,000, cour cavue de loistea d'Orléans, de la Paroisse d'Orléans, Deux grands lots avec une petite mainimise, che fieres rollton et le Square David et rue Stock 727-729 Peters. rue St. Louis, entre les rues Royale et Ecurbon, dons le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, é juillet 1914, à nidi, la propriété suivante, décrité a

In plane et sea labouret Saisle dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS -- Comptant.
P. McGILL. constable de la Premi.re Cour de Cite pour la Paroisse d'Orléans

N. VINET, Avocat de l'affaire, join 25/30 - juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE. Jacob Segen vs. Samuel Hyman. DREMIERE COUR DE CITE de la Non-He adressé par l'Hon, Première

de Cité de la Parolsse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je pro-cèderal à vendre à l'enchère publique en mon entrepol, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Rourhon, dans le beuxieme District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1911, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, dégrite de cette dégrite. matin, la propriété suivante, décrite savotr Une étagère, une armoire à glace, une armotre ordinaire, deux tables, deux chaises, une table, un mirofr, une commode, an lavabo, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Saisie dans l'arraire de Conditions — Comptant.
P. McGILL. Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle orléars. B. Y. Wolf, Avocat pour le deman-

Succession d'August W. Bloom COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Fa-roisse d'Orléans — No. 108,265 — Di-vision B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes inféressées d'a voir à déduire dans les dix jours que vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon, Première cour de Cuté de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire vi-dessus initiulée, le procéderal à vendre à l'enéan public, en mon entrepôt, Nos. 727-729, rue St-Louis, entre les rues lioyale et Bourbon, dans le Deuxléms District de cette ville, le LUNDI, 6 Jou let 1916, à 41 heures du main, la proncéde subsante décette à gyole. voir a deduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, tes rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir-pour lesquelles le compte final présenté par la l'interstate Trust and Bank Com-pany of New Orleans," exécutrice de pany of New Orleans," exécutrice de cette succession, ne serait pas approny-et homologué et les fonds distribués conformément. cléte suivante, décrite à savoir : CONDITIONS. — Comptant. P. McGILI. r homologue et les routs distribut onformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Ureffler. Constable Première Cour de Cité de la

onstanie Fremiere Lour de Che do la Nouvelle-Orléans. PROWELL & PROWELL, Avocats pour M. S. MAHONEY, Avocat, juli 27---jullet 1 6 / 75. demandeur juin 25 30-juillet 6

Succession de Mary Ann Hennessy, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-colsse d'orléans — No. 109,058 — Di-vision B — Attendue que Peter J. Flana-gan, administrateur public, a présente une pétition à la cour dans le but d'ob-tenir des lettres d'exécuteur restamen-taire dative dans la succession de Mary frectval, décedée, inte-sait.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir roisse d'orients - No. 108,818 - Diaux créanciers de cette succession et a toutes autres rersoures interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui sulvont la présente notification les raipour lesquelles le compte final présenté. Avis est par le présent donné à tous par James B. d'homeli, evécuteur testa ceux que cela peut concerner d'avoir mentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds sons pour lesqueiles il ne serait pas fait deux passions. sons pour lesquelles il ne fait droit a la dite pétition. Estribues conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greifier. P. PHOMAS CONVELL, Greffier. Avocat. M. D. DIMITRY, Avocat. juin 23 27—juillet 2

VENTES A L'ENCAN

Par GURLEY & PARKINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. — Robert Emmet White vs. Godfrey Prados et als. — No. 107,532, Division D, Cour Civile de District. Deux doubles cuttages blen toués, dans le Cinquième District (Alger), Nos, 127-29-31-33, rue L'avergne, entre les rues Morgan et Belaronde. A l'encan, le lEUDI, 30 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311

rue Baranne, par Gurley et Parkinson; E. Randolph Gurley, Encanteur.

Parkernaghan& Cordill Par Robert G. Guerard.

Paprès et en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juke à la Chorres et et villèges, servitudes et avantages qui y appartiement de quelque façon, situé de la Nouvelle-orjéans, Division D, No. de dossier d'orféans, Division D, No. de dossier de la Nouvelle-orjéans, désigné par le 11 juin 1911, let signé le 17 juin 1911, let le la Nouvelle-orjéans, désigné par le 11 juin 1911, let signé le 17 juin 1911, let les rues Lavergne, Villèré, maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew d'orféans le chapite de la ville de la Nouvelle-orjéans, désigné par le fraiçaise trente pieds de face à la rue familier de la ville de la Nouvelle-orjéans, désigné par le foideur entre lignes parallèles. Les de la Nouvelle-orjéans, désigné par le foideur entre lignes parallèles. Les de la Nouvelle-orjéans, désigné par le foideur entre lignes parallèles. Les de la Nouvelle-orjéans, désigné par le numero il de l'Illet No. Sept, borne par les rues Lavergne, Villèré, maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew d'orféans de contre le la ville de la Nouvelle-orjéans, désigné par le numero li de l'Illet No. Sept, borne par les rues Lavergne, Villèré, maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew d'orféans de cinquième District de la ville de la Nouvelle-orjéans, désigné par le numero li de l'Illet No. Sept, borne par les rues Lavergne, Villèré, maintenant Morgan), Delaronde et Bartholomew d'orféans de cinquième de l'Illet No. Sept, borne par les rues Lavergne, Villèré, maintenant Bermuda) selon le plan de la Nouvelle-orjéans, désigné de l'Illet No. Sept, borne par les rues Lavergne, Villèré, maintenant Bermuda selon le la villè de la Nouvelle-orjéans, désigné par le l'appartiement de quelque façon, situé d'appartiement de quelque façon, situé de la Nouvelle-orjéans, désigné par le l'appartiement de quelque façon, situé d'appartiement de quelque faço partiennent de quelque manière, siné dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-oriéans, désigné par le numéro 13 de l'Het No. Sept, borné par les rues Layergne, Villeré (maintenant Morgan). Délaronde et Bartholomew (maintenant Bermuda), selon le plan de A. D'Hemecourt en date du 18 mars 1842, lequel dit bot mestre en mesure française trente pieds de face à la rue Layergne sur 120 pieds de profondeur entre lignes paralléles. Les améllorations consistent d'un cottage double connu sous les numéros municipaux 127 et 123, rue Layergne.

et 129, rue Lavergne.

H. Un certain lot de terre avec toutes
les bâtisses et améliorations qui s'y juin 28-juillet 5-12-19-26-30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KEHNAGHAN & CORDILL, W. A

Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339 the Caromielet.

Le JEUDI, 23 juillet 1911, à midi, à la

Bourse des Propriétés Foncières, Ns. 311, rue Baronne, sera vendue à l'en-chère publique, en vertu d'un ordre en date du 18 juin 1911, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse

l'Orléans, Division C. dans la succession

le John Judge et Anna Kelly Judge, son epouse, No. 104,887, la propriété sui-vante, décrite a savoir: Un certain lot de perre, avec toutes

les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Prenner District de cette ville, dans le Faubourg Lacourse.

endeur Jisqu'au passage de l'acce si ente devant scott E. Beer, notaire, aux rais de l'acquereur, DART, KERNAN & DART, Avocats, join 21 28—juillet 5/12/19/23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles d'intérieur.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339, rue Caroli dela. Le VENDREDI. 3 juntet 4914, A 41 b.

de VENDREDI, 3 juillet 1914, A 11 h da matin, sera vendu a Fenchère pu-blique, en vertu d'um ordre en date du 18 juin 1914, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Parocese (Centre)

de District pour la Paroisse d'Orieans, Division U. dans la succession de John Judge et Ama Kelly Judge, son épouse, No. 104,887, dans les locaux No. 1126, une Religious, un lot de meubles d'in-terieur, selon inventaire.

Conditions sciongitant.

DART, KERNAN & DART, Avocats.

Juin 21–28 juillet 3

Par L B. RENNYSON

ANNONCE SUDICIAIRE.

Succession de Moses, Elizabeth et Mary

AVIS DE SUCCESSIONS

VENTES A L'ENCAN.

Par GURLEY & PARKINSON.

ameliorations consistent d'un cottagdouble connu sous les numeros municipaux 131 et 133, rue Lavergue. Conditions: Comptant, l'acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, aux dépens de l'achéteur. L'acquéreur devra assumer les impôts dépuis la date de la signature de l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment, de l'adjudication.

GUBLEY & PARKINSON, Encanteurs. BEAUREGARD & WRIGHT, Avocate pour le demandeur.

trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Lacourse, illet No. 9, borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Race et Orange, désigne comme No. 15 sur un plui deposé en l'Office de 8. Magner, Ng. 97 livre de plans No. 2, lequel lot mesure 20 pieds 19 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, et 22 pieds, 8 pouces et 5 lignes d'arrière sur une allée commune à celineir et autres lots, sur une première profondeur, sur le côté plus rapproché du lot No. 16, de 65 pieds, 10 pouces et 1 ligne, et de là une autre profondeur de 12 pieds, 9 pouces et 2 lignes, jusqu'à la dire allée, et une profondeur de l'autre côte, sur le lot No. 16, de 60 pieds, 10 pouces et 2 lignes, jusqu'à la dire allée, et une profondeur de l'autre côte, sur le lot No. 16, de 60 pieds, 8 pouces et 5 lignes illig, une-deuxième profondeur le 12 pieds; 9 pouces et 2 lignes jusqu'à la dire allée, le tout en mesure americaine. Conditions: Un tiers ou plus au comptant, le reste devant ettre représenté par une note de compromis du vendeur, du un an après date, portant 8 pour cent par an d'interêt, depuis date pisqu'à paiement toutes les clauses de sécurité on sont usaches. L'acouré de venie devya contenir toutes les clauses de sécurité on sont usaches. L'acouré

nure passe devant W. McL. Fayssony, potatre, 79x depens de l'acquéreur, es 10 pour cent de dépôt demandé au may ment de l'adje heution.

ROBERT P. GUERARD, Encanteur, DENEORE LEONY & CHAFFE, Avocats, pun 21-28-juillet 542-19-23

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Paprès la vente par acte No. 316 de l'Assemblée Générale de 1908, aux risques et pour compte de l'acquéreur Paprès la vente par acte No. 316 de l'Assemblée Générale de 1908, aux risques et pour compte de l'acquiereur premier, de propriètes de valeur améliurée des sixième et Premier Distiriets.

—Portant le numéro-municipal 2932 rue des de la l'uce Floot. Etant aussi une partie des friets.

—Portant le numéro-municipal 2932 rue des de valeur améliure propriètes qui furent acquises par le des de sur un achait de l'Ideal Savings and Homestead Association, selon acte devant William Itenandin, notatre, passiborne.

L'ele 12 feverer 1914, enregistré C. O. B. 206, folio 177.

k.—Un certain mocreau on parcelle de terre, stiné dans le Troisceure fustrier

H.—Portant les numéros municipaux 1920 et 1922 rue Roman, entre les rues Erato et Thalle.

roisse d'orleans - No. 197,026 - Fu par la lettre k sur le cros vertu d'un writ de saiste et de vente mentionne de C. 1 neus Lewis

Jona sur une profondeur de cent vingt it 1200 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Benvièmement — Un certain lot de terre ainsi que tontes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent — on qui en dependent de quelque façon; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Elet compris entre les rues liué dans le Premier District de cette ville, dans l'Elet compris entre les rues lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur. Le lot H fait coin sur l'avenue Caffin et la rue N. Roman, et mesure 42 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur. Le lot H fait coin sur l'avenue Caffin et la rue N. Roman, perbigny, Erato et Thalia, de signé par le numéro seize (16) et mesure trente-et-t-un pieds, onze pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur, et les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 15 pieds de profondeur.

Safin sur 15 pieds de profondeur, de les lots F et G mesurent chacun 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin et la ville, dans l'ille de profondeur et les cur l'avenue Caffin sur 15 pieds de p l'Het borné par l'avenue Carrollion et les rues David, Toulouse et St-Peter, désigné par les numéros 28 et 29 sur un plan de Pequet et Grampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, aucten notaire dans cette ville, comme plan No. 49; le lot 28 mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 26 mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse ar 153 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No. 28, et 153 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No. 28, et 153 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et 41 pieds, 3 pouces et 6 lignes à l'arrière. Conditions: Comptant. Les impôts pour 1914 et acte de vente aux dépens de l'acquéreur, devant Charles Schneidau, notaire, et dix pour cent de dépôt au moment de la vente, chez

juin 20 26-juillet 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, portant les numéros municipaux 1821, 1826, 1828, 1830 et 1822, rue Burdette, entre les rues Cohn et Hickory.

Peter J. Holmes vs. James A. Sample. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orleans — No. 108,881 — En vertu d'un writ de saisle et de vente vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable four Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderat à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Fonclères, No. 211 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les hâtisses et amétiorations qui s'y les hatisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiement de quelque façon, situés lans le Septieme District de cette ville designés par les numeros sept, huit et neuf dans l'Het No. 247, horné par les rues Burdette, Cohn, Fern Cautrefots Washington) et Hickory (autrefots Septwasnington) et Hickory (autrefois Sept-lème), lesquels lots se touchent et me-surent phacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Saisle dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur de-vant au moment de l'adjudication faire un dénôt de div rous cent du montant

un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sherii Civil, Parolese d'Orléans SUTHON & LOOMIS, Avocats pour le juin 20 26-juillet 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William A. McKechan-No. 107,990, Cour Civile de District, Division D. Sans limite ou réserve, au plus haut t dernier preneur. Maison neuve surélexée, cottage sim-ple, contient une galerie, grand vesti-bule, rez-de-chaussée, etc. No. 1720 ruo Flood, entre les rues N. Derbigny et N. Roman. Lot 101x270. Résidence à deux étages, neuve, sim-ple, contient six chambres, vostibule, office, galeries. 1727 rue Flood, entre les rues N. Derbigny et N.

les rues N. Derbigny et N. Roman.
Cottage double, sur 2 lots, contient
galerie, à chambres, bains et abri de
chaque côté. Nos. 5445-47 rue N. Derbigny, entre les rues Flood et Andry.
Un lot. coin Flood et S. Roman, mesure 43x115 sure 43x115.

Douze lots dans l'liet de l'avenue Caf-

fin, N. Derbigny et Flood. Neuf lots dans Pliet borné par Flood, M. Homan, N. Derbigny et Andry. Pour mesures, voir les plans à la Bourse.) Aussi, un lot de meubles d'intérieur.

Aussi, un lot de meubles d'intérieur.

A L'ENCAN,

LE JEUDI, 2 JUILLET 1914,

à la Bourse des Propriétés Foncières,
311 rue Baronne. Par STROUDBACK &
LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, envertu d'un ordre signé le 27 mai 1914,
par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la
Cour Civile de District pour la Parolsse
d'orléans, Division E, dans l'affaire cidessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:
1.—Un certain morceau ou parcelle PAR ROBERT G. GUERARD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La belle résidence 2108, avenue Napoléon.

Succession de Marshall J. Wellborn.

No. 102,337, Coar Givile de District, Division — En vertu et conformément à un ordre issu et signé le 19 juin 1916, par l'Honorable Fred B. King, juge de la Cour Civile de District pour la l'arrière de la cour civile de District pour la l'arrière de la cour civile de District pour la l'arrière de l'arrière suivante, décrite à saveau.

TROIS CALCANN LOTS DE TERRE, avec tous les dans le Sixième District de cette ville, dans l'illet borné par les rues flood, Nord lerbigny, Nord Roman et Andry, connu comme llet No. 81; le dit moreau ou parcelle de terre mesurant 101 pueds, 2 pouces et 5 lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur stre côté, vers la rue Homan, de 260 pieds, 3 pouces et 4 lignes, et sur l'autre côté, vers la rue Homan, de 260 pieds, 5 pouces et 6 lignes s'eten lent depuis la rue Flood jusqu'à l'arrière des lots d cette wille, dans le Premuer District de cette ville, dans le Samon de groes de faços, situés dans le Samon de de faços, situés dans le Samon de de faços, situés dans le Samon de faços de faços, situés dans le Samon de faços de faços de de

it 3.—Deux certains lois 1- terre, niver une bâtisse double cortage a un etage of sy frouve, designée par les numéros situé dans le Trosseme District de cette ville, dans l'Hlet borné par les rues Flood, N. Derbigny, N. Roman et Andy, désignes comme fiet No. Sti, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue N. Derligny sur une profendeur de cent vingipads entre lignes parallèles, et désignes comme lois W et Y sur de croquis mentionne ch-dessus et certificat de C. Uncas Lewis, en date du ler noi 1-10, d'après lequel ils sont situés à une distance de gent dix-huit pieds de la

berre, situe dans le Troisième fustrict de cette ville, dans l'Het berré par les rues Flood, N. Roman, N. Berbirny et l'avenue Caffin, connu comme Het No. Mile Charlotte T. Schaeter vs. John T. 1815, mesurant P3 pieds de face à la rue Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-lia lettre J et de 12 pieds du lot désigné par la lettre J et de 12 pieds du lot désigné vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a éte adresse par l'itonorante co-re l'Andre de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire cheessis in lituiée, le procederal à vendre à l'en chere publique à la Bourse des proprie tés forcières, 311 que Baronne, cutre les tribes Union et Gravier, dans le fer lustriet une comme let sti, designés comme tres Union et Gravier, dans le fer lustriet no et Gravier, dans l'Het No \$15, sur le croquis départiel de cette ville, le JEI DI. 9 paiet inchange de C. Lucas Lewis.

1914, à midi, la propriété suivante, déroit de la financia de C. Lucas Lewis.

1915, dans l'Het No \$15, sur le croquis départier de cette ville, dans l'Het No \$15, sur le croquis de mentionne de C. Lucas Lewis.

1916, dans l'Het No \$15, sur le croquis de mentionne de C. Lucas Lewis.

1916, dans l'Het No \$15, sur le croquis de mentionne de C. Lucas Lewis.

1917, dans l'Het No \$15, sur le croquis de mentionne de C. Lucas Lewis.

1918, dans l'Het No \$15, sur le croquis de mentionne de C. Lucas Lewis.

1918, dans l'Het borné par les rues lors de la comme de C. Lucas Lewis.

1918, dans l'Het borné par les rues lors de la comme de C. Lucas Lewis.

1918, dans l'Het borné par les rues lors de la comme de C. Lucas Lewis. No. 160,000. Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, Division c.

Deux grands lots avec une petite maison. Rue Toulouse, entre l'avenue Carrollton et le Square David et rue Signet se paroisse d'orléans. Deux grands lots avec une petite maison. Rue Toulouse, entre l'avenue Carrollton et le Square David et rue Signet se paroisse d'oris, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiement ou qui en dépendent de quelque façon, stué dans le Sxième bistrict de catte ville, dans l'es siréem bistrict de catte ville, dans l'es sirée de la succession de Moses, Elizabelle et sirie de la succession de Moses, Elizabelle et l'allor de la succession de Moses, Elizabelle et l'allor de l

de profondeur, et se touchent l'un l'au-

Conditions: Comptant: les actes de vente devant M. Jno. Wagner, notaire, aux frais de l'acquereur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

N. B.-Les douze lots décrits en cinqulème lieu et les neuf lots décrits en sixième lieu, scront une offre en bloc ou séparément, lot par lot, et seront adou separation, for par for, et seront adjugés au plus haut preneur ou preneurs, de quelque façon.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

ERASTE VIDRENE, Avocat.
mai 31—juin 7 14 21 28—juillet 2



MUNN & CO 361Breedway. New York